

ils mettent sur le même pied ce qui est de précepte et d'obligation et ce qui est simplement de conseil. Après avoir lu cette longue énumération de fautes, tout est mêlé, confondu dans la conscience, on ne sait plus ce qu'on doit accuser à confesse, ou l'on accuse tout ensemble, péchés mortels et péchés véniels, imperfections et défauts d'humeur.

L'examen terminé, si vous trouvez dans votre âme des fautes mortelles, accusez celles-là tout d'abord, sans trop vous préoccuper des péchés véniels, pour cette fois. Quand un homme s'est fait des blessures graves qui peuvent causer la mort, il ne fait pas trop attention aux égratignures qui n'ont endommagé que la peau. Donc, confessez vos péchés, mais tous vos péchés mortels et votre confession sera bonne.

Si vous n'avez pas de faute grave à accuser, alors choisissez quelques péchés véniels, dans lesquels vous tombez le plus souvent et qui mal édifient davantage les personnes avec qui vous vivez.

Je dis quelques péchés véniels seulement :

1° Parce que vous faites une accusation libre, à laquelle vous n'êtes pas obligé par la loi de Dieu ;

2° Parce que, en accusant trop de péchés véniels et d'imperfections, vous dispersez votre attention sur une foule de points secondaires, sans obtenir aucun résultat satisfaisant de vos confessions.

Voilà, en effet, ce qui empêche nombre de personnes pieuses de faire des progrès dans la réforme et l'amendement de leur vie. A chaque confession, elles récitent la même litanie de fautes vénielles et d'imperfections, sans avoir aucun regret véritable ni aucune intention sérieuse de se corriger. C'est toujours la même chose. Prenez au contraire une couple de défauts, les défauts dominants de votre tempérament, portez toute votre surveillance sur ces points et peu à peu vous les ferez disparaître.

Selon le conseil du catéchisme, quand vous n'avez pas de